

---

VISITE CANTONALE DU 4 FEVRIER 2021 : LES CEVENNES ARDECHOISES

---

### **59 AGENTS DU DEPARTEMENT AU SERVICE DES HABITANTS DU CANTON**

Cette visite débutée au Centre médico-social des Vans, accompagnée par le président de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes – Joël Fournier – et des services de la communauté de communes. L'occasion d'aborder le travail partenarial entre CMS et MSAP et d'envisager les conditions de la poursuite de celui-ci lors du passage de la MSA en maison France service (locaux notamment).

Le groupe a ensuite rendu visite au maire des Vans - Jean Marc Michel – pour évoquer différents dossiers accompagnés par le Département au titre de ses règlements d'aide aux communes : Pass'Territoire et Fonds de solidarité. L'avenir de l'ancien hôpital des Vans et l'enjeu d'en faire un pôle de services a été aussi abordé.

### **TRANSITION, INNOVATION POUR UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE**

A Banne, Laurent Ughetto, les élus du canton et Thierry Bruyère-Isnard, maire de St Paul-le-Jeune et vice-président de la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes sont allés voir le parc photovoltaïque. Impliquées dans une démarche TEPOS (territoires à énergie positive), les communautés de communes du canton ont pour objectif de réduire les besoins en énergie en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétiques. Dans la pratique, il s'agit pour le territoire de diviser par 2 les consommations d'énergies d'ici 2050 et de couvrir le restant par des énergies renouvelables locales. Le Parc s'inscrit dans cette ambition : production d'électricité de 3300 GWh/an (Gigawatt/heure) pour une consommation équivalente de 1200 foyers. L'investissement est d'environ 2,4M€ HT réalisé par la société « Générale du Solaire ».

Toujours à Banne, les élus sont allés à la rencontre de l'entreprise Boyer (travaux publics/réseaux de canalisation) installée sur la zone d'activités des Avelas. L'occasion d'un débat sur les marchés publics et la nécessité qu'ils restent à taille « locale » pour permettre aux entreprises locales de pouvoir y répondre en restant compétitives.

Changeant de communauté de communes pour passer sur celle de Beaume Drobie, mais en restant sur le même sujet : celui de l'innovation portée ici par les métiers d'art.

Les élus rejoint par Christophe Deffreix président de la communauté de communes Beaume Drobie, Joël Fournier, président de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes et Claude Vernet, président de l'Agence des métiers d'art ont visité Polinno.

Dans ce lieu dédié à la création artistique, aux savoir-faire partagés et à l'accès aux outils numériques, ils ont pu rencontrer et échanger avec les artisans et rappeler les différentes ambitions de cette structure aujourd'hui sous égide de la CC Beaume Drobie avec un partenariat des CC Gorges de l'Ardèche et Pays des Vans en Cévennes. Le pôle d'innovation a été soutenu à hauteur de 18 840 € par le Département via le budget participatif pour son projet : « Des ateliers art, environnement et numérique pour les enfants », pour raconter un monde en pleine transformation, développer les usages numériques, désacraliser l'accès à la culture, prendre en compte et protéger l'environnement, découvrir et pratiquer des savoir-faire manuels et artistiques en autonomie, comprendre les enjeux du recyclage et de la réparation.

### **SANTE : TRAVAILLER EN PARTENARIAT ENTRE TOUS LES ACTEURS DE LA SANTE**

Laurent Ughetto, Bérengère Bastide et Raoul L'herminier ont ensuite rejoint l'hôpital local de Joyeuse. Accueilli par le directeur du site, Mathieu Arnaud, Christophe Suzac, directeur du centre hospitalier des Cévennes

ardéchoises (réunion de hôpitaux locaux de Chambonas, Joyeuse et Valgorg e), ils ont été rejoints sur place par Guillaume Bonin, maire de Valgorg e, Didier Mazille, son adjoint vice-président du Conseil de surveillance de l'hôpital, Emmanuel Bonnaud, membre du Conseil de surveillance et directeur du Ssiad des Vans et Mustapha Mekki, nouveau médecin arrivé récemment sur l'établissement.

Résumé des prises de paroles lors de cet échange :

*« On a une population qui ne se soigne plus, par manque d'accès au professionnels de santé. On a donc des problématiques qui sont très lourdes ensuite à gérer. La démarche des professionnels de santé et du Centre hospitalier des Cévennes ardéchoise autour de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé)<sup>1</sup> comme de la communauté de communes autour du Contrat local de santé sont des perspectives qui nous permettent d'envisager l'avenir plus sereinement, avec l'appui et le rôle du département qui intervient à plusieurs titres : les pompiers, le médico-social, la PMI, qui peut venir soutenir les acteurs locaux qui essayent de se coordonner »* constate Guillaume Bonin, maire de Valgorg e

*« Maintenant que nous avons la structure : un hôpital pour le canton, il nous appartient d'écrire un projet d'établissement qui convient aux besoins de la population de la médecine générale, mais aussi des spécialités, ponctuellement ou en téléconsultation. »* explique Christophe Suzac.

Matthieu Arnaud complétant : *« pour cela, il nous faut identifier les secteurs où il y a un besoin pour la population du territoire et arriver à mettre en face quelque chose, et notamment la téléconsultation. On peut aller la chercher en dehors du territoire ardéchois. C'est aussi travailler sur le recrutement médical en lien avec les collectivités locales pour être plus attractif, ouvrir le champ du possible des praticiens qui pourraient s'installer en allant du pur libéral au pur salarié avec tout l'éventail entre les deux. »* car comme le précise Christophe Suzac : *« on ne peut pas se couper de la médecine du territoire. C'est ce qui arrive trop souvent dans les hôpitaux locaux. Nous avons un vrai besoin d'ouverture à la médecine libérale et au territoire »*

*« Il nous faut un projet ambitieux pour cet établissement. Ambitieux pour la population et le territoire. Un projet qui démontre une volonté d'ouverture, une volonté de faire partie d'une chaîne de santé territoriale. L'hôpital est un maillon très important au service de la population, mais ce maillon doit être complété par les structures médico-sociales, les professionnels libéraux pour qu'ensemble nous offrions le meilleur des services possibles à la population du territoire »* plaide Emmanuel Bonnaud

Ce principe de maillage est lui aussi au cœur des enjeux que portent Berengère Bastide pour ce territoire de santé *« il est important que l'on ait ce maillage de l'ensemble des acteurs qui vont concourir à la santé - au sens large – de notre territoire et chacun a bien sa place et son rôle à jouer et pour mieux se coordonner, le travail que l'on fait aujourd'hui au sein des projets d'établissements, des contrats locaux de santé et que l'on débute dans le cadre de la CPTS, est indispensable »*

*« Aujourd'hui il y a une prise de conscience des élus locaux : la santé c'est aussi leur problème, le médico-social aussi. Les élus locaux des territoires ont ici bien compris que leur préoccupation doit balayer tous les champs d'intervention auprès de leurs populations et surtout être en projection car les choses ne vont pas se faire dans 30 ans comme aujourd'hui : c'est aujourd'hui qu'il faut s'en préoccuper. Ce questionnement qui auparavant concernait peu de gens est aujourd'hui très largement partagé par les élus de ce territoire. »* constate Raoul L'herminier

Pour Laurent Ughetto qui rappelle les innovations développées grâce au Département sur le territoire<sup>2</sup>, cette visite cantonale est placée sous le signe des chaînes de solidarités très présentes sur ce territoire : *« avec le*

---

<sup>1</sup> les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) ont pour rôle de coordonner les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes : organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile...

<sup>2</sup> L'EHPAD du centre hospitalier Jos-Julien de Joyeuse ainsi que l'EHPAD du centre hospitalier Léopold Ollier à Chambonas font partie du projet télérégulation EHPAD/SAMU07 dont l'objectif principal est d'éviter les transferts inutiles de résidents d'EHPAD grâce à un appel vidéo avec le SAMU.

*second thème de cette journée, la santé et l'accès aux soins. Ou plutôt le non-recours aux soins car la question est de savoir si les gens vont se faire soigner et vers qui ils vont se tourner. Cette réponse on la doit et on doit la donner. C'est ce que l'on a fait à Valgorge avec la téléconsultation pour ne pas laisser le territoire sans soins. Ici c'est un territoire qui peut devenir exemplaire. Vous avez su vous réunir, vous avez ainsi une force supplémentaire pour répondre à la demande des usagers. Le maillage, le travail partenarial est une réponse à la désertification médicale. Ici on ne travaille pas seul. Et cela peut séduire de futurs praticiens, salariées ou libéraux, mais sachant qu'ils peuvent s'appuyer sur une communauté protéiforme et qui sait pouvoir compter sur des ressources externes et un environnement aussi propice. » qui conclut cette rencontre par ces quelques mots : « Aujourd'hui sur cette visite cantonale, ce que l'on a illustré, c'est cette envie de nous occuper des autres et de la solidarité. Et ça c'est primordial et ça n'a pas de prix. »*

## **TOURISME NATURE ET CULTURE : LE MOULIN DUPUY A SAINT ANDRE LACHAMP**

La délégation a ensuite rejoint au moulin Dupuy à St André Lachamp, le maire de la commune Luc Parmentier et la présidente et les membres de l'association qui réhabilite ce patrimoine. Évoqué dans les archives départementales dès 1464, ce moulin a été modifié au fur et à mesure des besoins, en lui permettant non seulement de moudre diverses céréales, mais également d'y faire de l'huile d'olive. C'est un des plus grands moulins de la région. Acquis par la mairie de Saint André Lachamp, le projet de réhabilitation est porté par l'association qui a obtenu le soutien de la mission Berne, du Fonds innovant pour le patrimoine ardéchois (FIPA) du Département, de la Région et de partenaires privés.

Sur ce lieu emblématique, la SPL tourisme représentée par sa directrice a évoqué le projet de recherche-action actuellement développée sur le territoire : « Comment faire pour ne pas être consommé et picoré, mais accueillir et accompagner ? ». Cette réflexion est au cœur des enjeux du tourisme en Cévennes ardéchoises ; réflexion portée conjointement par les élus les habitants et les acteurs locaux, accompagnée par un programme de recherche et d'expertise « Récréater », sur l'entrepreneuriat récréa-sportif en milieu rural (Programme de recherche-action « Massif Central »), doublé d'une démarche universitaire.

## **EDUCATION**

La tournée s'est achevée avec une brève visite sur le site du futur collège de la Vallée de la Baume à joyeuse.

